

# LES CHRONIQUES D'AGRO D'OC

04 MARS 2026



AGRODOC.FR



60 ANS AGRO D'OC



Ancienne plaque fixée à l'entrée des bureaux : Cohabitation (ou plutôt synergie) entre CETA D'OC et AGRO D'OC après 1986

## Séparation Conseil/Vente

Depuis toujours, les CETA ont su garantir leur indépendance dans leurs choix techniques.

Ils ont toutefois su se doter d'un service d'approvisionnement contribuant à la performance économique de leurs membres.

C'est aussi cela, l'indépendance !

## CETA D'OC & AGRO D'OC Et inversement !

Nous avons jusqu'à présent beaucoup parlé des CETA, de leur fonctionnement, de la première Union (UGRCETA) dont le nom sera remplacé en 1986 par « CETA D'OC ». Intéressons-nous cette semaine à ce qui constitue, dès le départ, une sacrée originalité qui a traversé les décennies. Parlons des approvisionnements !

### Années 60, les débuts...

En parallèle des nombreux travaux techniques, chaque CETA commence à s'organiser en « groupement d'achat », lançant des appels d'offre pour du carburants, des engrais, des semences, désherbants et « antiparasitaires »... Sans structure dédiée, c'est parfois l'ingénieur CETA qui s'en charge.

### 1970, la structuration

L'association syndicale AGRO D'OC est définitivement opérationnelle et se donne comme objectif d'approvisionner ses membres aux meilleures conditions. Chaque adhérent de CETA (= la technique) peut adhérer à l'association AGRO D'OC (= les appros).

Le choix des produits se fait par les CETA, à partir des résultats des expérimentations et des connaissances acquises.

### Années 80, la consolidation

Des organisations se mettent petit à petit en place.

Entrepôt, commandes centralisées, circuit de livraisons chez l'adhérent ou en « points relais » dans les fermes, listing de prix diffusés en réunions CETA...

## 1990, la fusion

Ou plutôt, d'un point de vue purement (et uniquement !) juridique, la dissolution de l'association CETA D'OC !

Et la reprise de son activité par l'association syndicale AGRO D'OC, pour simplification administrative et financière. Les "Appros" ont absorbé la structure "Technique" !

Les discussions font apparaître (bien évidemment) l'inquiétude des adhérents de voir l'aspect « commercial » prendre le pas sur la « technique ». Un certain Philippe ARNAUD (directeur à l'époque !) posera les jalons : « La fusion fait-elle réellement accroître le risque ? Non, la vigilance des adhérents est, en fait, le véritable garde-fou ».

Le 11 décembre 1990, les nouveaux statuts de l'association syndicale AGRO D'OC UNION DES CETA D'OC sont adoptés.

**“ La fusion fait-elle réellement accroître le risque ? Non, la vigilance des adhérents est, en fait, le véritable garde-fou. ”**

*Philippe ARNAUD, ancien directeur d'AGRO D'OC*

## 2002, le statut coopératif



**AGRO D'OC**  
**UNION DES CETA D'OC**

✉ Rte de Toulouse  
32 600 LISLE JOURDAIN  
☎ 05 62 07 30 57 Fax : 05 62 07 12 79  
e-mail : [agrodoc@wanadoo.fr](mailto:agrodoc@wanadoo.fr)

La loi rectificative de décembre 2001 annonce la fin du non-assujettissement des associations à l'I.S.

L'intérêt du statut associatif disparaît. Après études de garde-fou, vérifications des statuts, et avoir levé quelques freins

« psychologiques » liés à la coopération agricole « telle qu'elle est pratiquée », AGRO D'OC UNION DES CETA D'OC devient coopérative. La vraie !

## 2021, la revanche

La loi Egalim (2018) est mise en application. Elle vise à améliorer l'équilibre des relations commerciales dans le secteur agricole. Elle remet surtout en cause la possibilité d'une société (ou coopérative) de vendre des phytosanitaires et de conseiller à leur utilisation. Bonne ou mauvaise idée ? Dans les 2 cas, pas d'autre solution que de séparer (à nouveau !) nos 2 activités hébergées depuis 1990 sous le même toit.

AGRO D'OC Union des CETA D'OC garde le conseil, et externalise l'activité d'approvisionnement au sein d'une seconde coopérative créée pour l'occasion : APPRO D'OC.

Lors de l'AG du 30 novembre 2021, tous les adhérents d'AGRO D'OC deviennent également adhérent d'APPRO D'OC qui reçoit le stock, un peu de réserve, et le flux fournisseur. Les 2 coopératives construisent une collaboration étroite.

*Avec et pour les céréaliers*  
**AGRO D'OC**  
UNION DES CETA D'OC

**APPRO D'OC**

## 29 mai : une date à retenir !

Le lieu et la date sont réservés, nous vous attendons nombreux pour fêter les **60 ans d'AGRO D'OC**.



**Mas Tolosa** - 79 Rue des Chenes, 31830 Plaisance-du-Touch  
**vendredi 29 mai 2026** (fin de journée et soirée)

Des idées d'activité l'après-midi ?

Contactez Hélène BONNÉ ~ [helene.bonne@agrodoc.fr](mailto:helene.bonne@agrodoc.fr)



## LA COMMUNICATION DU MOIS

**Qui sont les ACCROS D'OC ?**

Ce sont d'anciens adhérents d'AGRO D'OC, d'anciens cadres, ingénieurs, salariés d'AGRO D'OC qui à leur retraite ou à leur cession d'activité, ont eu le besoin d'avoir toujours un contact avec AGRO D'OC.

Il y a 10 ans, un petit groupe a donc créé les ACCROS D'OC. Association loi 1901 régie par un bureau et comme pour les statuts d'AGRO D'OC, la présidence est limitée dans le temps. Quatre Présidents depuis 2015 Rolland Wavrechin, Jean Pierre Fontaine, Dominique de Vulpillières et aujourd'hui Philippe Cockenpot.

Être adhérent des ACCROS D'OC permet d'être en relation avec notre « Maison Mère » par un accès à son site, d'être informé des événements de notre structure : les 20 ans de GRAINS D'OC et aujourd'hui les 60 ans d'AGRO D'OC.

Le but de cette association est avant tout la convivialité : être heureux de se retrouver.

Pour cela des sorties sont organisées par des adhérents qui veulent faire connaître leur région tant sous l'aspect culturel, économique, touristique... Par exemple : la visite d'Albi (Tarn), sa cathédrale, son musée Toulouse Lautrec, des vignobles Tariquet (Gers), de la Ganaderia de Buros (Landes), de l'Aéroscoopia à Toulouse, des Haras de Tarbes et bien plus encore depuis 10 ans.

La prochaine sortie est programmée en Ariège ce printemps : les Talcs de Luzenac à Luzenac et les Forges de Niaux à Pamiers.

Si intéressé de nous rejoindre n'hésitez pas nous en serions très heureux. De même pour notre AG qui aura lieu le 26 mars de 10h à 12h à AGRO D'OC.

Contactez Murielle SASSE (05 62 07 81 50) ou Philippe Cockenpot (06 80 17 77 16)

cockenpot.phil32@gmail.com

A très bientôt peut-être !

## LA NOUVEAUTÉ DU MOIS

**Un site dédié aux 60 ans !**

Il est tout beau, tout neuf ! Et il va évoluer d'ici le jour J.

Quoi y trouver ? Des infos pratiques, l'histoire d'AGRO D'OC, les archives des Chroniques et plus tard des photos.

Nous attendons avec impatience vos retours d'expériences si vous souhaitez les partager !

RDV sur la page "Témoignages" et nous les publierons sur le site !

Cliquez [ici](#) ou sur l'image ci-contre.

**LA SUITE AU PROCHAIN NUMÉRO...**